



PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION B

AVANT LA FORMATION

Elle est obligatoire pour toute personne âgée de :

- au moins 15 ans, souhaitant débiter un apprentissage anticipé à la conduite accompagnée (AAC) ;
- au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle ;
- au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée (CS).

Elle est organisée avant l'inscription définitive et permet de définir le nombre d'heures nécessaires pour pouvoir obtenir votre permis de conduire. Selon votre progression, votre implication, et de la fréquence des heures, cette estimation pourra être modifiée.

Moyen :

L'évaluation est réalisée sur tablette.

Support « EVAL + Permis B » EDISER /ENPC

Durée :

Elle dure environ 45 minutes.

Les catégories de compétences évaluées sont :

- Les capacités et connaissances sensori-motrices ;
- Les capacités de compréhension et de traitement ;
- Les aspects émotionnels et affectifs ;
- Les facteurs de volonté ;
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision ;
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail.

BILAN DE L'ÉVALUATION DE DÉPART									
					NIVEAU		POINTS		
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	Actuel	Maxi	Actuel	Maxi	
CAPACITÉS ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES									
Habiletés							5 / 22		
Expérience de la conduite de véhicules à boîte de vitesses							2 / 18		
Préhension de points A ou groupés							0 / 1		
Connaissance de procédures (démarrer, s'arrêter, changer de vitesse)							0 / 12		
CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT									
Compréhension et mémoire à long terme							7 / 14		
Conduite en circulation							0 / 3		
Expérience de la conduite de deux-roues motorisés							0 / 1		
Compréhension des situations							4 / 7		
Expérience en tant que passager avant de véhicules							1 / 1		
Connaissances de procédures de sécurité							0 / 1		
Auto-évaluation							3 / 3		
ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS									
Intérêt pour la conduite et l'apprentissage							5 / 6	1 / 6	
Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire							1 / 1	0 / 1	
Réaction à l'échec							3 / 3	0 / 3	
Image de soi, facilité à apprendre							1 / 1	0 / 1	
FACTEURS DE VOLONTÉ									
Sentiment d'auto-efficacité							2 / 6	0 / 1	
Motivation pour la formation à la conduite							0 / 2		
Persévérance							1 / 1	0 / 1	
Implication, Rythme d'apprentissage							0 / 2		
CAPACITÉS DE PERCEPTION, D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION									
Perception et sélection d'indices							15 / 24	6 / 24	
Prise en compte des indices							4 / 4	0 / 4	
Prévision et anticipation							1 / 4	0 / 4	
Évaluation des distances et des vitesses							1 / 2	1 / 2	
Prise de décision							0 / 2	2 / 2	
Vision de l'espace							4 / 6	2 / 6	
Temps de réaction et de traitement							1 / 2	1 / 2	
CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL									
							7 / 10	0 / 10	
							TOTAL	41 / 82	7 / 41
							Volume horaire prévisionnel		
							30 à 35 heures		

En fonction du résultat, un nombre de points est défini, ce qui permet d'estimer un nombre prévisionnel d'heures de formation.

Vous pouvez accepter ou refuser l'estimation du nombre d'heures de formation et indiquer votre choix à la baisse ou à la hausse sur la fiche de notation.

L'évaluation est signée par vous ou votre représentant légal et par l'enseignant.

Chaque partie conserve un exemplaire.

Une proposition commerciale vous est proposée et si vous l'acceptez le contrat peut être signé.



AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, des évaluations de synthèse sont organisées permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

EN FIN DE FORMATION

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/levallois-perret/sola-auto-moto-ecole>
Onglet « documents utiles »

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION A1 ET A2

AVANT LA FORMATION

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, va être réalisée sur tablette. Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation prévisionnel et d'organiser un calendrier de formation.

Moyen :

Tablette, support éval+ ENPC

Durée :

Elle dure environ 45 minutes.

Détails des Compétences évaluées :

Capacités	Critères évalués
Capacités et connaissances sensori-motrices (habiletés)	Capacité de transfert sensori-moteur Connaissances de procédures sensori-motrices Capacités d'équilibre
Capacités de compréhension et de traitement	Capacités de transfert cognitif Capacité d'auto-évaluation
Aspects émotionnels et affectifs	Intérêt pour la conduite et l'apprentissage Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire, valorisation Réaction à l'échec, besoin de soutien Image de soi
Facteurs de volonté	Sentiment d'auto-efficacité Motivation pour la formation à la conduite
Capacités de perception, d'analyse et de décision	Perception et sélection d'indices Compréhension des situations Prévision et anticipation Évaluation des distances et des vitesses Capacité décisionnelle Capacité visuo-spatiale Temps de réaction et de traitement
Capacités d'attention et de mémoire de travail	



CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/levallois-perret/sola-auto-moto-ecole>

Onglet « documents utiles »

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION AM

AVANT LA FORMATION

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos connaissances et vos compétences, d'une durée de **20 minutes**, va être réalisée.

Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée au moyen d'un questionnaire portant sur votre profil d'élève, vos expériences de conduite d'un 2 roues et vos connaissances en code de la route.

Celle-ci pourra être complétée lors de la première leçon pratique hors circulation.

Items évalués

Le questionnaire permet d'évaluer vos connaissances concernant :

- Le code de la route ;
- Des règles de conduite ;
- Des techniques de conduite ;
- Le véhicule

Le questionnaire permet également d'évaluer :

- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- Vos compétences psychomotrices,
- Vos motivations.

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer l'acquisition des compétences hors circulation et en circulation, des mises en situation en toute autonomie sont organisées.

EN FIN DE FORMATION

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre autonomie et si votre conduite est sécuritaire.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE :

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/levallois-perret/sola-auto-moto-ecole> et dans le livret de formation.

Onglet « documents utiles »